

Contrat de Franchise

## CONTRAT DE FRANCHISE

Entre :

(Nom du Franchiseur),  
(Société/Entreprise),  
(Adresse),  
(N° de téléphone),  
(E-mail :),  
(ci-après dénommée "Franchiseur")

Et :

(Nom du Franchisé),  
(Société/Entreprise),  
(Adresse),  
(N° de téléphone),  
(E-mail),  
(ci-après dénommée "Franchisé")

### **Préambule :**

Le Franchiseur possède une marque réputée et des procédés commerciaux éprouvés qu'il souhaite mettre à disposition du Franchisé. Le Franchisé souhaite utiliser ces éléments pour exploiter une franchise sous la marque du Franchiseur.

### **1. Objet du Contrat**

Le Franchiseur accorde au Franchisé le droit d'utiliser la marque (Nom de la Marque) et les procédés commerciaux associés pour exploiter une franchise à l'adresse suivante : (Adresse de la Franchise).

### **2. Durée du Contrat**

Le présent contrat prend effet à compter du (date de début) et restera en vigueur pour une durée de (nombre d'années) ans, sauf résiliation anticipée conformément aux dispositions du présent contrat.

### **3. Droits et Obligations du Franchiseur**

Le Franchiseur s'engage à :

- Accorder au Franchisé le droit d'utiliser la marque (Nom de la Marque).
- Fournir au Franchisé les manuels d'exploitation et de formation nécessaires.
- Offrir un soutien continu en matière de marketing, publicité et gestion.

#### **4. Droits et Obligations du Franchisé**

Le Franchisé s'engage à :

- Exploiter la franchise conformément aux manuels et aux directives du Franchiseur.
- Maintenir les normes de qualité et de service définies par le Franchiseur.
- Payer les redevances de franchise conformément à l'article 5 du présent contrat.

#### **5. Redevances**

Le Franchisé paiera au Franchiseur les redevances suivantes :

- Frais initiaux de franchise : (montant) payable à la signature du contrat.
- Redevance mensuelle : (montant ou pourcentage du chiffre d'affaires) payable le (jour du mois).

#### **6. Formation**

Le Franchiseur fournira une formation initiale au Franchisé et à ses employés sur les procédures d'exploitation, les produits et les services offerts.

#### **7. Publicité et Marketing**

Le Franchiseur gèrera la publicité et le marketing pour l'ensemble du réseau de franchises. Le Franchisé contribuera au fonds de publicité à hauteur de [montant ou pourcentage] de son chiffre d'affaires mensuel.

#### **8. Propriété Intellectuelle**

Le Franchisé reconnaît que la marque (Nom de la Marque) et tous les procédés commerciaux fournis sont la propriété exclusive du Franchiseur.

#### **9. Confidentialité**

Le Franchisé s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles relatives aux procédés commerciaux, aux manuels d'exploitation et à toutes autres informations sensibles obtenues du Franchiseur.

## 10. Égalité de Genre et Non-Discrimination

Les parties s'engagent à promouvoir l'égalité des genres et à assurer un environnement de travail inclusif et respectueux. Aucune discrimination basée sur le genre, l'origine, l'âge, le handicap, la religion ou toute autre caractéristique personnelle ne sera tolérée.

## 11. Résiliation

- Ce contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties en cas de :
- Violation substantielle des termes du contrat non corrigée dans un délai de (nombre de jours) jours après notification écrite. Faillite ou insolvabilité de l'une des parties.
- (Autres conditions de résiliation).

## 12. Conséquences de la Résiliation

En cas de résiliation, le Franchisé cessera immédiatement d'utiliser la marque et les procédés commerciaux du Franchiseur et retournera tous les manuels et matériels fournis par le Franchiseur.

## 13. Règlement des Différends

En cas de différend résultant de ce contrat, les parties s'efforceront de le résoudre à l'amiable. À défaut, le différend sera soumis à la médiation ou à l'arbitrage conformément aux règles de (institution d'arbitrage/médiation).

## 14. Dispositions Générales

- **Modifications :** Toute modification du présent contrat doit être faite par écrit et signée par les deux parties.
- **Intégralité du Contrat :** Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et remplace tous les accords antérieurs, écrits ou oraux.
- **Loi Applicable :** Ce contrat sera régi et interprété conformément aux lois de (pays/état).

Date :

Signatures

(Nom, Titre)  
Pour le Franchiseur

(Nom, Titre)  
Pour le Franchisé